



Changement de statut scientifique salarié

Par **prince8990**, le **05/09/2016 à 14:25**

Bonjour

J'ai un statut scientifique pour le moment et je viens de trouver un cdi dans une entreprise.

Veuillez svp me donner plus de details sur la procedure de changement de statut, j'ai cherché sur le site de la pref il y a que le cas etudiant-salarié. est ce que la procedure reste la meme??

Merci

Par **chris_idv**, le **14/12/2016 à 14:54**

Bonjour,

Le plus simple et le plus rapide est de vous adresser directement à la préfecture ayant délivré votre titre de séjour actuel.

Cordialement,